



Dispositifs financiers publics

Isabelle BUREL, Directrice de projet transition écologique et économique territoriale, Préfecture de l'Eure

Quentin TIZON, Ingénieur Economie Circulaire, ADEME

Pierre BENASSI, Chargé d'affaires Entreprises, ADN

Christophe LALOUP, Chef de projet Fonds de Transition Juste, ADN

FRANCE 2030 - Présentation






Isabelle BUREL

Directrice de projet transition écologique
et économique territoriale auprès du préfet




Sous-préfète France 2030 – Accélération des projets industriels

54 milliards mobilisés pour :


MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

50 % des crédits consacrés à la **décarbonation** (0 dépense défavorable à l'environnement)

50 % des crédits consacrés aux **acteurs émergents**

Accompagner la prise de **risque** et accepter l'échec – Les soutiens visent à dé-risquer les investissements des porteurs de projet

Investissements dans **l'innovation** et **l'industrialisation** (changement de doctrine par rapport aux investissements d'avenir)

Excellence et **sélectivité** des projets

Réallocation : les enveloppes pourront évoluer en fonction de la qualité des projets et des besoins

Près de 50 appels à projets (AAP) ou Appels à manifestation d'intérêt (AMI)

Des porteurs de projets (individuels ou groupés),

des calendriers définis avec des « relèves »

Portés par des opérateurs : BPI, ADEME, Caisse des dépôts et consignation, ANR ...

Des dispositifs de financement BPI en mode guichet

France 2030 n'est pas un programme d'aménagement du territoire mais par sa nature, son dimensionnement et son ambition en matière de décarbonation de l'économie et de réindustrialisation, il contribue à résorber des déséquilibres territoriaux et à forger de nouveaux pôles d'attractivité économique et de formation aux compétences et métiers d'avenir.

Nombre de lauréats / Région

1 Île-de-France	1 038	8 Pays de la Loire	119
2 Auvergne-Rhône-Alpes	392	9 Bretagne	112
3 Occitanie	218	10 Bourgogne-Franche-Comté	80
4 Nouvelle-Aquitaine	137	11 Centre-Val de Loire	61
5 Hauts-de-France	133	12 Normandie	55
6 Provence-Alpes-Côte d'Azur	129	13 DROM-COM	13
7 Grand Est	125	14 Corse	7

France 2030 a pour ambition de permettre à tous les territoires français de se saisir du dispositif et de proposer des projets innovants, y compris dans des territoires « inattendus ». Au 31/01/2023, des projets sont déjà soutenus dans 93 départements de métropoles et 6 collectivités d'Outre-mer.

France 2030 s'articule autour de nombreux dispositifs nationaux, mais également autour d'un **volet régionalisé**, mis en œuvre dans le cadre d'un pilotage commun entre **l'Etat et les Régions**.

1 Md€ sont dédiés à ce volet régionalisé au niveau national dont **55 M€ pour la Normandie** ;

Le volet régionalisé est abondé à parité par l'Etat et la Région Normandie (sélection par codécision).

Articulation autour de **4 axes** (avec un AAP par axe) :

- Les projets d'innovation ;
- Les projets collaboratifs de recherche et développement (dit « I-démo régionalisé ») ;
- Les projets de filières ;
- Les projets de formation professionnelle.

Un pilotage national par le SGPI

Un pilotage régional qui s'appuie désormais sur un réseau de proximité : les sous-préfets « France 2030 – Accélération des projets industriels »

Le rôle du sous-préfet : Informer / Détecter / Orienter

isabelle.burel@eure.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Faire sa transition écologique avec l'ADEME

*De l'expertise et des financements pour sortir de l'inaction
climatique*

L'ADEME, agence de la transition écologique

Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ;
- Du ministère de la transition énergétique ;
- Du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique ;
- Contribuer à l'expertise collective ;
- Innover et préparer l'avenir.

Domaines d'activités :

- Changement climatique ;
- Air et mobilités ;
- Énergies ;
- Production durable ;
- Urbanisme durable ;
- Agriculture et forêts ;
- Économie circulaire ;
- Bâtiments ;
- Changement comportements et mobilisation.

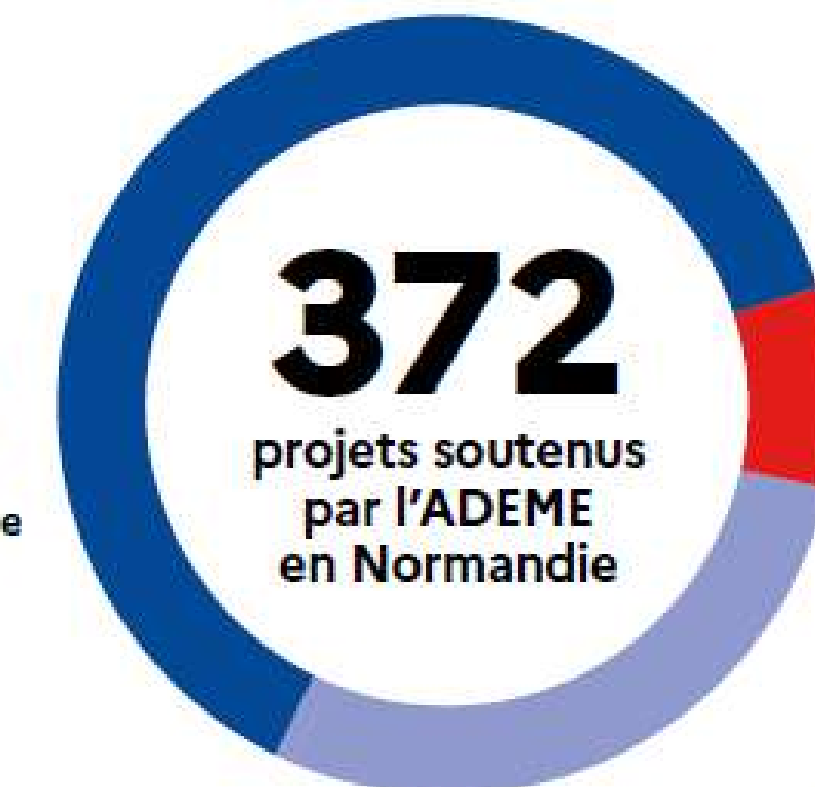
Nos moyens

- 973 M€ en 2022 ;
- 2 Milliards dans le cadre de France Relance (2021-2022).
- 919 collaborateurs dont 383 en régions ;
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge);
- 17 directions régionales.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>
<https://www.ademe.fr/>

Action régionale en 2022


202
projets en faveur du
secteur économique
pour
75,4 M€




37
projets en faveur des
associations
pour
1,9 M€


132
projets en faveur des
collectivités,
administrations et
chambres consulaires
pour
21 M€

Une diversité de services

OUTILS POUR AGIR

Publications et données

Formations

Méthodologies

Dispositifs de
Reconnaissance

ANIMATION

Événements

Mise en réseau

Partenaires - Relais

CONSEIL et EXPERTISE

Auprès du citoyen, des
acteurs publics, et des
entreprises

FINANCEMENT

Des aides adaptées à
la maturité des projets

Une Plateforme « Agir pour la transition »

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises>

The screenshot shows the top navigation bar of the website with logos for the French Republic and ADEME, and the slogan 'agir pour la transition' with the tagline 'Comprendre, s'inspirer, agir'. Below the navigation bar, there are four main categories, each with a background image and a 'Votre espace' button:

- Particuliers**: Adoptez un quotidien plus écologique ; découvrez nos conseils et nos solutions pour vous accompagner à chaque moment de votre vie.
- Entreprises**: Entreprise, association, organisme de recherche ou doctorant : découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.
- Collectivités**: Vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique : découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.
- Acteurs de l'Éducation**: Enseignants, référents EDD, cadres de l'éducation, animateurs socio-éducatifs : découvrez notre sélection de formations et de ressources sur le développement durable.

A 'Cookies' button is visible in the bottom right corner of the screenshot.

Une plateforme de conseils et services qui offre :

- Du contenu personnalisé,
- Une plateforme de dépôt de projets pour le financement,
- Des expertises ;
- Des solutions adaptées et des retours d'expérience pour **agir plus et plus vite** sur tous les champs de la transition écologique.

Les leviers de décarbonation de l'industrie

Energie

Matière

Sobriété

Sensibilisation, organisation du travail, stratégies...

Efficacité

Efficacité énergétique

- Utilisation de technologies moins énergivores,
- Réorganisation process
- Valorisation chaleur fatale

Efficacité matière

- Recours au réemploi de certaines pièces
- Ecoconception des produits
- Diminution poids des produits
- Allongement de la durée de vie des produits

Substitution

Production d'énergie « bas carbone »

- Bois Energie, solaire thermique
- Combustibles alternatifs
- Electrification
- Hydrogène, gaz vert

Substitution de matériaux vierges

- Substitution matériaux
- Recours matière recyclé
- Matières biosourcées

(dernier recours)

Intervenir sur le cycle du carbone

- Captage et stockage CO2

France 2030 à l'ADEME : 9 Md€



Décarbonation industrie



Hydrogène décarboné



**Recyclage et
réincorporation**



**Produits biosourcés
Biocarburants durables**



**Ville Durable
Bâtiment innovant**



**Bois
Forêt**



Décarbonation Mobilités



Energies renouvelables





Appel à projets DECARB IND 2023

Dates de relèves : 27 juin 2023 et 12 décembre 2023

Budget de la relève du 27 juin : 125 M€

Cahier des charges et pièces obligatoires accessibles ici :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230330/decarbonation-lindustrie-decarb-ind>

Cible de l'AAP

- Projet résultant en une baisse des émissions de CO2 à iso-production
- Tout type d'industrie
- 4 thématiques clés
 - Efficacité énergétique, dont récupération de chaleur fatale
 - Modification du mix énergétique (notamment électrification)
 - passage du charbon/fioul au gaz naturel interdit !
 - Modification du mix matière
 - Utilisation de matières recyclées
 - Efficacité matière
 - Réduction d'autres GES que CO2
 - CCUS
 - CCS uniquement dans des zones de projets matures de développement d'infrastructure CCS
 - CCU uniquement sur la minéralisation
- Technologies matures

Nouveau

Principaux critères d'éligibilité



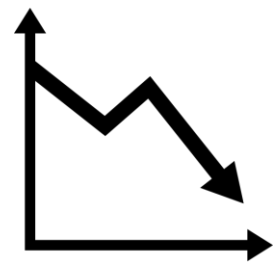
CAPEX > 3 M€ et demande d'aide < 30 M€.

Nouveau



Réduction des émissions de GES a minima de **1 000 tCO2e/an** à iso-production. En outre, les projets ne doivent **pas** entraîner de **verrouillage technologique** des émissions de GES.

Nouveau



Fourniture d'une feuille de route de la **trajectoire de décarbonation** du site à horizons 2030 et 2050.
Pour les projets demandant une aide > 10 M€ : une **évaluation de la trajectoire type ACT**.

Nouveau



Maturité des projets, des technologies et des approvisionnements envisagés.



Respect de l'environnement : les projets causant un préjudice important (absence DNSH), seront exclus.

Nouveau

Présentation du cahier des charges

Restrictions éligibilité : nouveau RGEC

La **révision du RGEC restreint les opérations impliquant des usages de combustibles fossiles** (charbon, fioul, gaz naturel, etc.).

Ne sont plus éligibles :

- Pour toutes les thématiques de décarbonation, toute opération **d'installation ou de remplacement** d'équipements de combustion directe de ressources fossiles (chaudière, four, sécheur, etc.)
- Pour les opérations de modification de mix énergétique et/ou matière, sur un procédé utilisant des combustibles fossiles, l'installation de **composants additionnels** améliorant le niveau de protection de l'environnement **est éligible, sauf :**
 - Les opérations menant à une augmentation de la capacité de production
 - Ou les opérations menant à une augmentation nette de la consommation de combustibles fossiles

En revanche, l'installation de composants additionnels améliorant l'efficacité énergétique d'un équipement de combustion fossile existant est éligible.



Les liens utiles :

Un premier replay du webinaire de présentation du 19/04 se trouve ici : <https://atee.fr/evenement/plan-france-2030-appel-a-projets-pour-decarboner-lindustrie-francaise-1>

Retrouvez le cahier des charge de l'AAP ainsi que les modalités de dépôt des candidatures sur : <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230330/decarbonation-lindustrie-decarb-ind>

Pour tout complément d'information et l'assistance au montage de projets en Normandie, vous pouvez contacter :

Sébastien HUET

Coordinateur du pôle Transition Énergétique - Chargé de mission « Décarbonation de l'industrie »

ADEME - Direction Régionale Normandie

Immeuble « Les Galées du Roi » - 30 rue Henri Gadeau de Kerville – 76100 ROUEN

Tél : 02 35 62 27 81 / 06 73 19 29 63

Mail : sebastien.huet@ademe.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

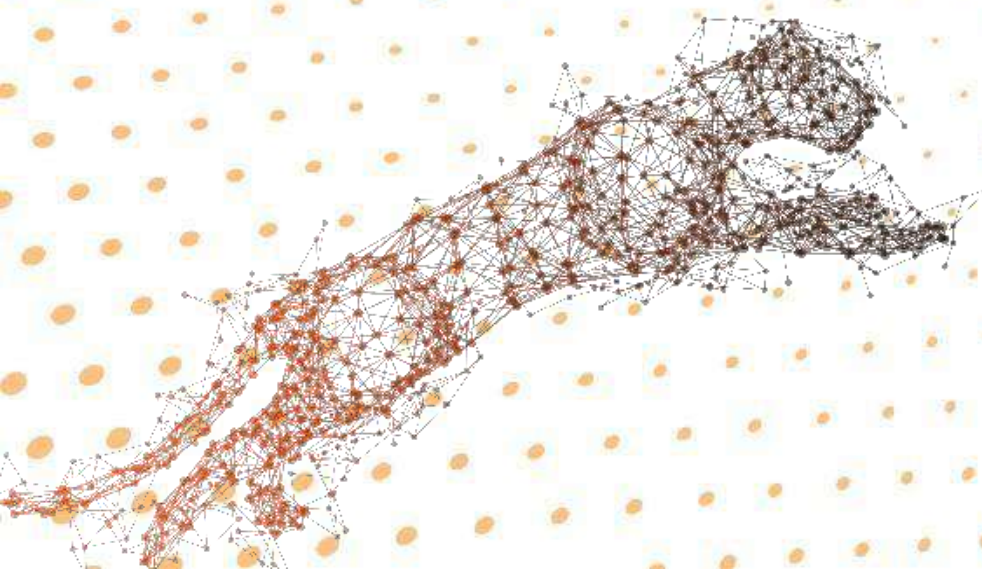


Merci de votre attention !

L'équipe décarbonation de l'industrie en Normandie :

- Etablir une stratégie et mettre en œuvre une démarche : eddy.poitrat@ademe.fr
- Ecoconception : quentin.tizon@ademe.fr
- Fonds chaleur dans l'industrie : eddy.poitrat@ademe.fr (chaleur fatale),
gauthier.desanglois@ademe.fr (autres ENR)
- Décarbonation des sites industriels : sebastien.huet@ademe.fr / laurene.boulitrop@ademe.fr

**L'AD NORMANDIE
À VOS CÔTÉS !**



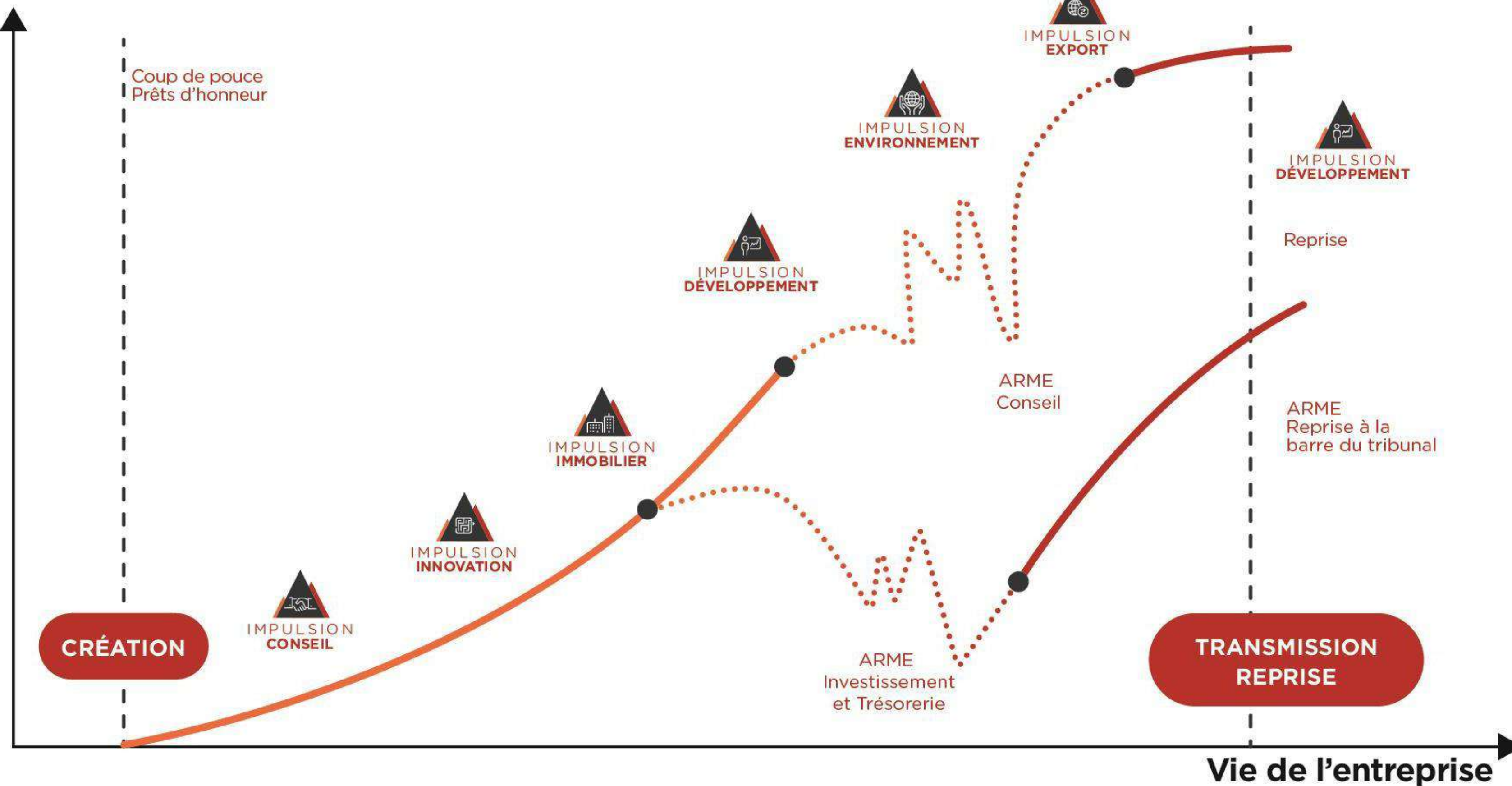
UN GUICHET UNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES NORMANDES



UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

BtoB

Besoins en financement



FONDS RÉGIONAL DE GARANTIE / SIAGI / BPIFRANCE

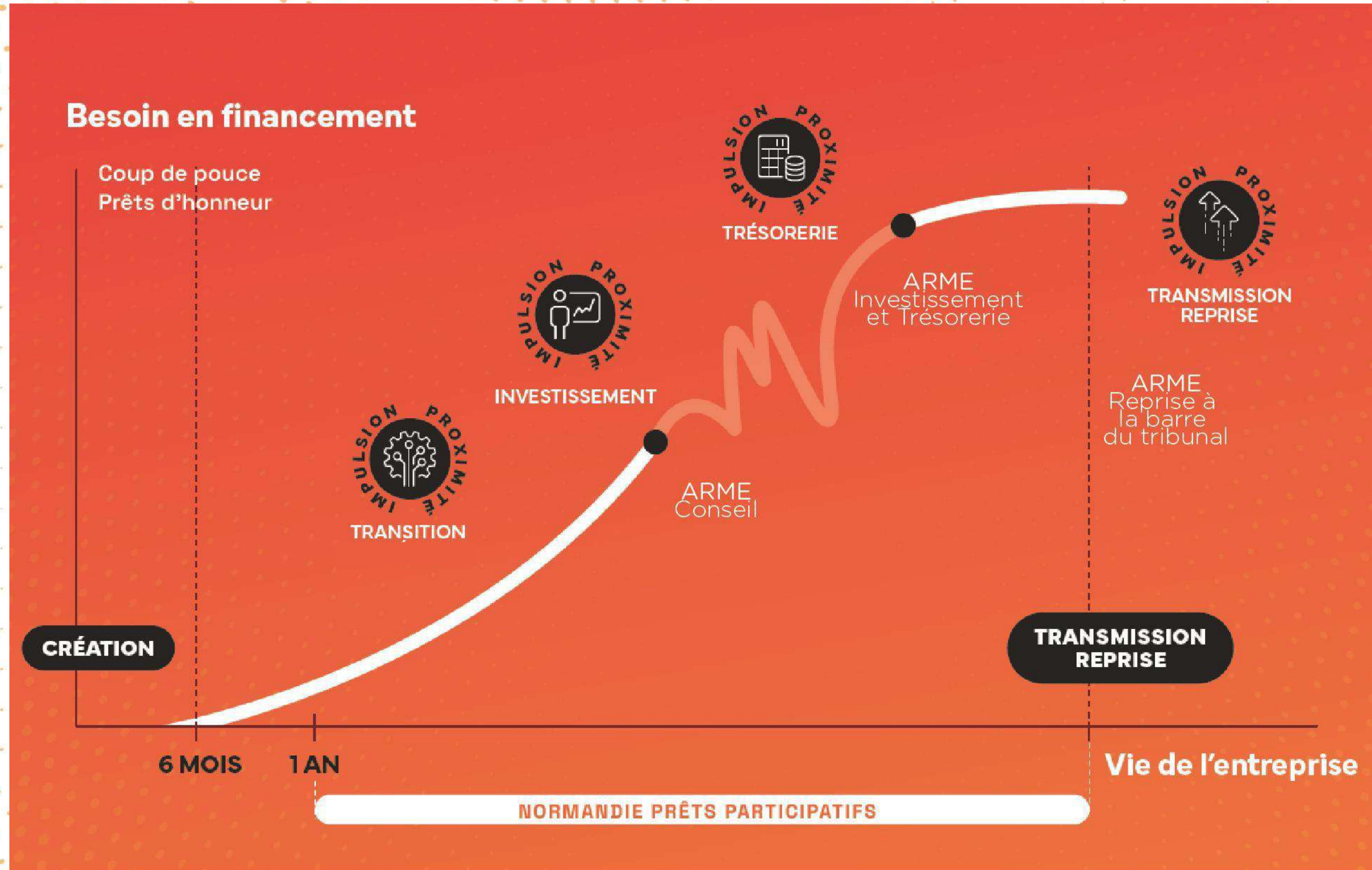
NORMANDIE PARTICIPATIONS

NORMANDIE PRÊTS PARTICIPATIFS

FONDS RÉGIONAL D'INNOVATION / BPIFRANCE

UNE OFFRE COMPLÈTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

BtoC



MOYENS D'INTERVENTION : PRÊT / SUBVENTION / GARANTIE / RENFORCEMENT FONDS PROPRES

PRÊT À TAUX ZÉRO

- Recrutement
- Investissement productif
- Reprise d'entreprise
- Trésorerie / BFR
- Environnement
- Tourisme

SUBVENTION ET PRÊT À TAUX ZÉRO

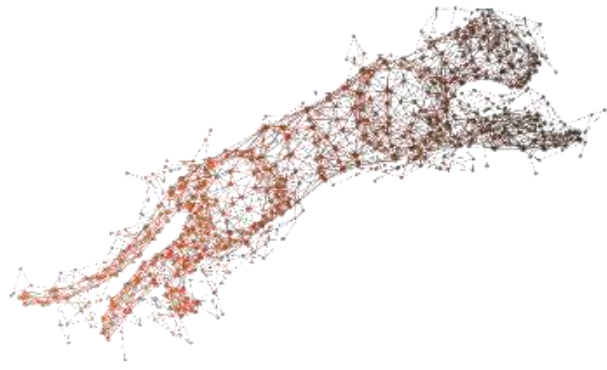
- Innovation
- Environnement
 - Conseil
 - Transition
 - Export
- Immobilier (en partenariat avec EPCI ou Département)

GARANTIE

- FRG – Bpifrance
 - SIAGI

FONDS PROPRES

- Prêts Participatifs
- Co-investissement



PACK ÉNERGIES NORMANDIE

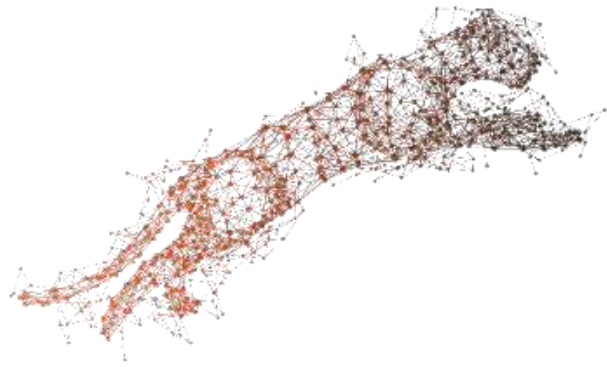
BtoB

BtoC

- **Entreprises normandes, quelles solutions, notamment financières, face à la hausse du coût de l'énergie ?**
La Région Normandie vous accompagne avec un outil d'aide à la décision.
En quelques étapes, identifiez les solutions afin d'optimiser vos économies d'énergie :



www.packenergiesnormandie.fr



PACK ÉNERGIES NORMANDIE

BtoB

BtoC

Quels sont vos besoins ?

Compenser votre perte

Besoin de trésorerie

Interlocuteur gestion des litiges

Nos solutions

Permet de subventionner une partie de l'augmentation des coûts de l'énergie et donc de limiter son impact sur les charges d'exploitation.

Étalement de vos charges



Bouclier tarifaire électricité



Amortisseur électricité



Guichet d'aide : paiement des factures de gaz et d'électricité



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

TYPE D'AIDE

Subvention

OBJECTIF

Réduire automatiquement votre facture d'électricité pour les entreprises non éligibles au Bouclier tarifaire (compteur électrique de plus de 36 kVA)

ENTREPRISES CIBLES

- TPE ou PME de moins de 250 salariés
- Non éligible au bouclier tarifaire
- Avec un compteur électricité d'une puissance supérieure à 36 kVA

MODALITÉS ET MONTANTS

Compléter et transmettre à votre fournisseur d'électricité une attestation d'éligibilité au dispositif.

BtoB

BtoC

L'aide sera ensuite intégrée directement dans votre facture d'électricité.

En vigueur jusqu'au 31 décembre 2023

Décodez le dispositif

Téléchargez l'attestation sur l'honneur

Modalités de transmission de l'attestation

L'AD NORMANDIE À VOS CÔTÉS !

Contactez-nous

Accueil  Contactez-nous

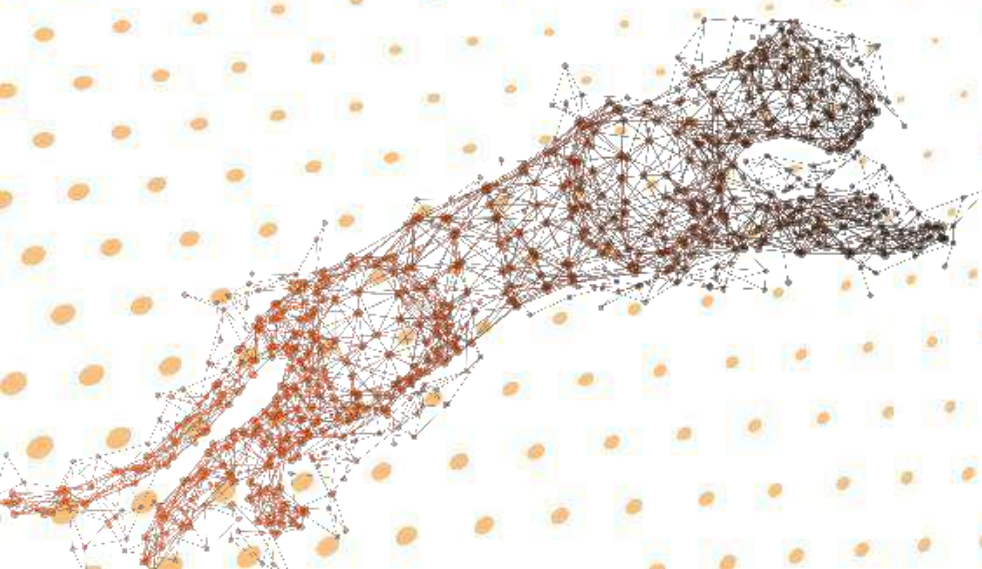
Je suis une entreprise

Je suis un prescripteur

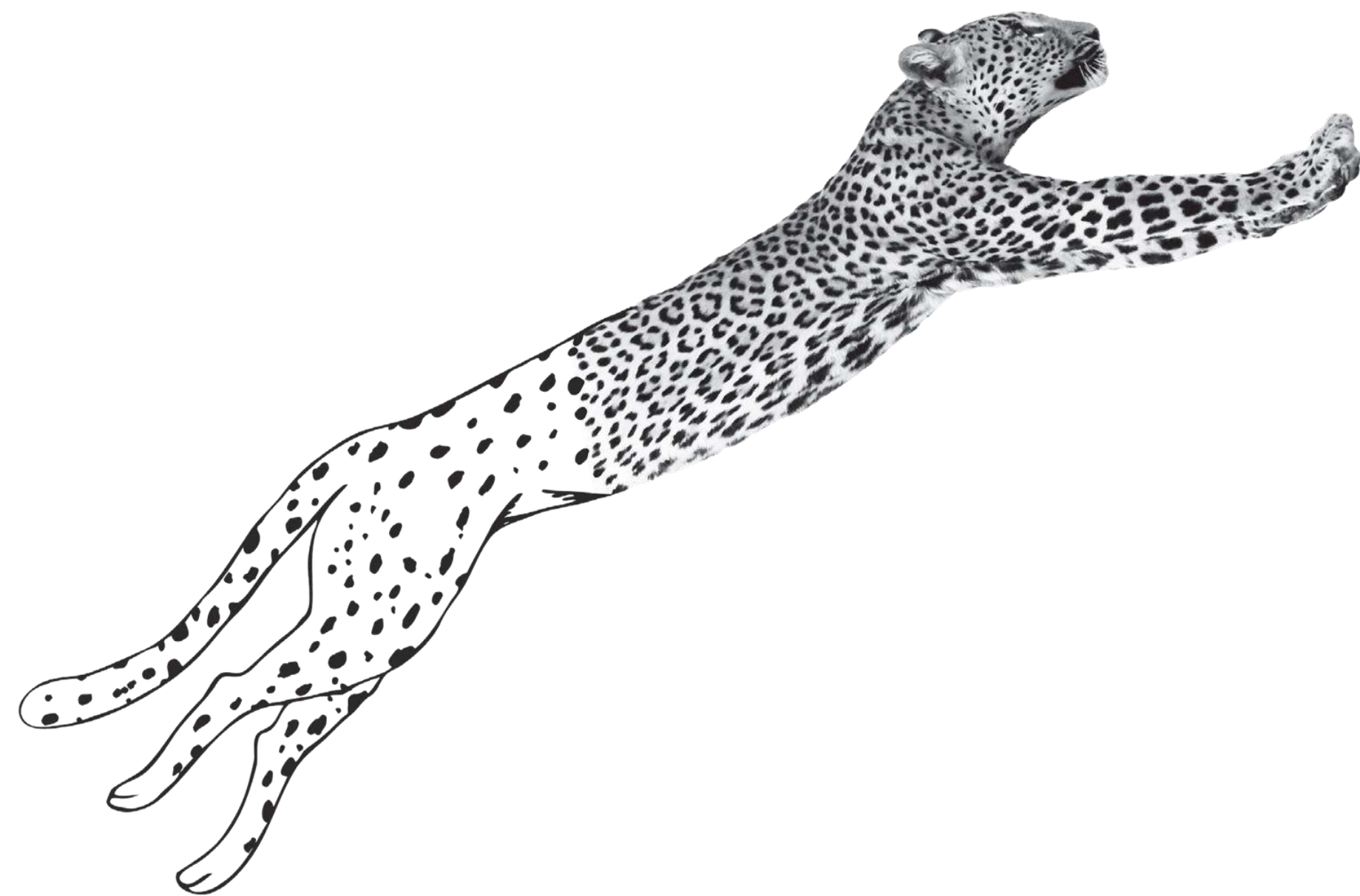
Pour en savoir plus

www.adnormandie.fr

[Contactez-nous - AD Normandie](#)



FONDS EUROPÉENS 2021-2027



**Fonds pour une
Transition Juste
(FTJ)**

Contexte & Objectifs

□ Fonds pour une Transition Juste (FTJ) :

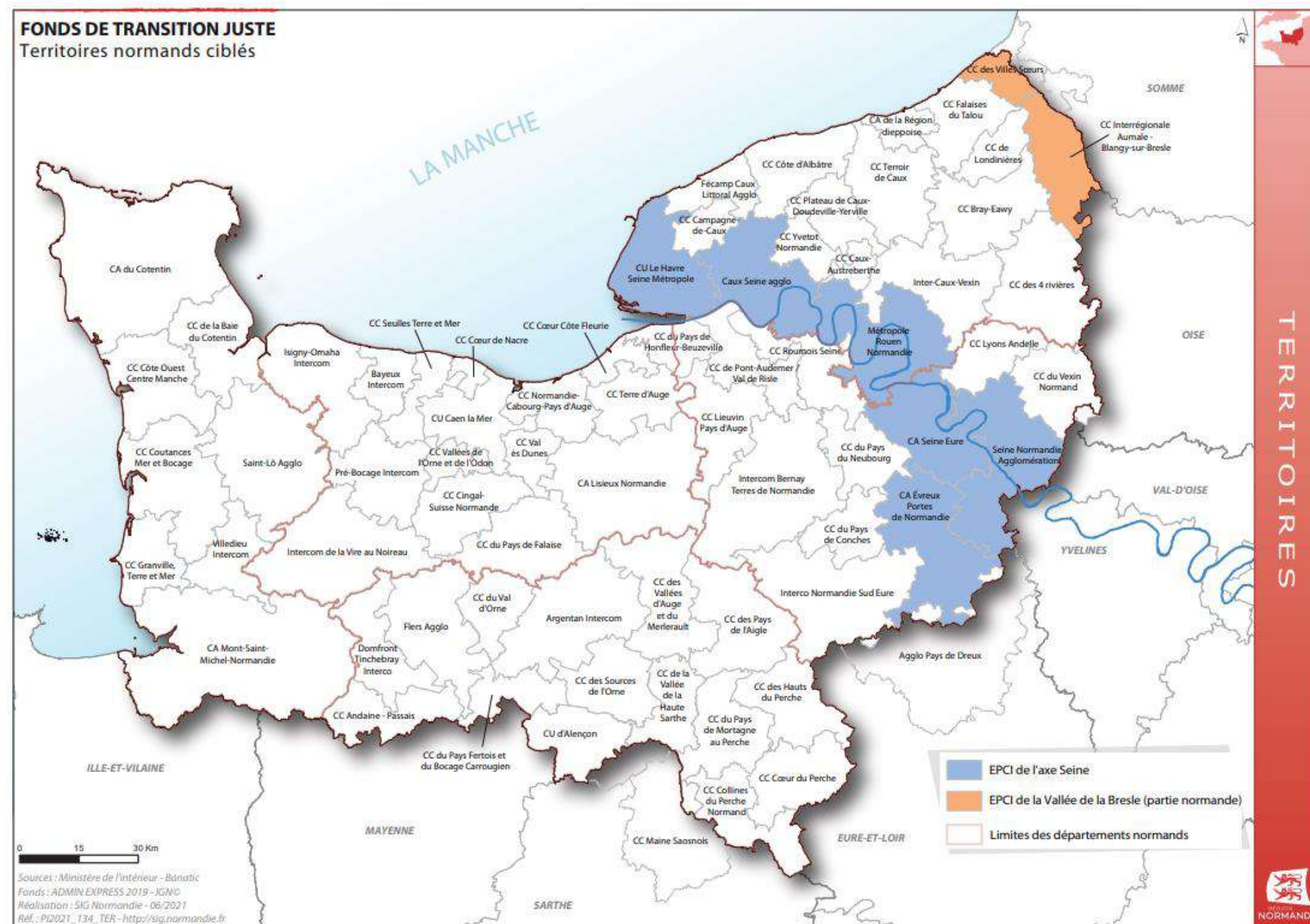
- Un des principaux outils de l'UE pour soutenir les régions dans leur transition vers **la neutralité climatique d'ici à 2050** et amortir les coûts socio-économiques de cette transition □ Mise en œuvre du Pacte Vert
- Ciblé sur les régions et les secteurs les plus affectés par la transition du fait de leur **dépendance aux énergies fossiles** ou à **des procédés industriels fortement émetteurs de gaz à effet de serre (GES)**.
- Axé sur la diversification économique des territoires les plus impactés par la transition climatique, la modernisation de l'économie locale et l'inclusion active de leurs travailleurs et demandeurs d'emploi.

□ Une intervention ciblée sur les territoires remplissant deux critères :

- Les plus émetteurs de gaz à effet de serre (GES) ;
- Emplois salariés élevés dans les secteurs industriels les plus émetteurs de GES (identifiés par la CE).



Territoires normands ciblés



Le Plan Territorial de Transition Juste (PTTJ) contient notamment :

- ❑ La Trajectoire de décarbonation de chacun des secteurs émetteurs à horizon 2030 ainsi que les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la transition vers une économie décarbonée sur la zone ciblée.
- ❑ Les types d'opérations que doit soutenir le FTJ, en termes d'investissements et d'accompagnements pour soutenir l'emploi et le développement des compétences afin d'atténuer les impacts négatifs de la transition.

8 EPCI dans les Vallées de la Seine et de la Bresle :

- Le Havre Seine Métropole
- Caux Seine Agglo
- Métropole Rouen Normandie
- CA Seine Eure
- Seine Normandie Agglomération
- Evreux Portes de Normandie
- CC des Villes Sœurs
- CC Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle

Mise en Œuvre – Enveloppe de 145 M€ :



Région Normandie : 102,6 M€ - Déploiement opérationnel du programme Normandie 2021- 2027
(dont 35 millions d'€ à certifier d'ici fin 2025 / 70 M€ d'ici fin 2026)



Etat (DREETS de Normandie) : 43,9 M€ - Volet Emploi – Formation (salariés et demandeurs d'emploi)

FTJ / Modalités

(Volet Région Normandie)

Les principales modalités du FTJ (Volet pilotée par la Région Normandie)

TAUX D'AIDE : jusqu'à 70%

(selon la nature des dépenses et le régime d'aide mobilisable)

Taux d'aide cible : 30-40%

Dépôt des demandes **au fil de l'eau**

FINANCEMENT : SUBVENTION

[aucune avance – versement sur présentation de justificatifs –
paiement(s) intermédiaire(s) possible(s)]

PME

(Autres typologies de porteurs dont
GE, Collectivités, Associations... sous
certaines conditions)

MONTANT AIDE MINIMUM :

200 k€

DEPENSES ELIGIBLES :

Investissement productifs (notamment de diversification, de modernisation ou
à caractère environnemental)

Etudes environnementales (liées à l'investissement)

RDI (dépenses de personnel, amortissement matériel, sous-traitance,
consommables) *incluant GE et Organismes de recherche*

Infrastructures vertes (friches, réseaux de chaleur, EnR, Economie circulaire)
incluant Collectivités

FTJ / Critères de sélection

(Volet Région Normandie)

Les principaux critères de sélection des projets (Volet pilotée par la Région Normandie)

Impact social

Emplois créés
VA pour le territoire
Développement du territoire, d'une filière ou du tissu industriel

Impact environnemental

Réduction des émissions de CO₂
Economie matière, énergie...
Efficacité énergétique, transition durable...

Caractère innovant

Dimension innovante par rapport aux solutions existantes

Capacité financière et opérationnelle

Compétences et expertise technique de l'équipe
Pertinence du plan de financement et du modèle économique
Situation financière saine (niveau de fonds propres – règle du 1 : 1)

Impact économique

Développement de l'activité
Amélioration de la compétitivité
Incitativité de l'aide

Contacts

AD NORMANDIE

Christophe.laloup@adnormandie.fr

REGION NORMANDIE (DEESTRI)

Magali.kerdreux@laregionnormandie.fr

DREETS

DREETS-NORM.FSE@dreets.gouv.fr

Christine.fara@dreets.gouv.fr

Hamid.belaggoune@dreets.gouv.fr

Samuel.chicheportiche@dreets.gouv.fr